

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

Secrétariat Général du Gouvernement

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ **0440** /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET RELATIF A
L'ACCORD LIGNE DE FINANCEMENT D'OPERATIONS
D'IMPORTATION DE BIENS EN PROVENANCE DES PAYS ARABES
ENTRE LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) ET LA REPUBLIQUE DE
GUINEE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Charte de la Transition,

Vu l'Ordonnance n° 2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux ;

Vu la Loi L/2022/007/CNT du 29 août 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord ligne de financement d'opérations d'importation de biens en provenance des pays arabes entre la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et la République de Guinée ;

Vu le Décret D/2022/0438/PRG/CNRD/SGG du 30 septembre 2022 portant promulgation de la Loi L/2022/007/CNT du 29 août 2022 ;

Vu le Communiqué n° 01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021 portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité,

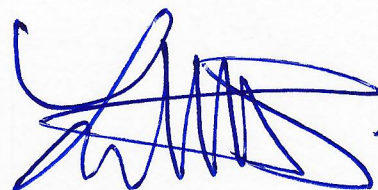
DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord ligne de financement d'opérations d'importation de biens en provenance des pays arabes entre la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et la République de Guinée, signé le 1^{er} juillet 2022, pour un montant de cinquante-cinq millions de dollars américains (55 000 000 USD).



Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 SEPT 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned above the printed name.

Colonel Mamadi DOUMBOUYA